



DEVELOPPEMENT DURABLE

FICHE PRATIQUE

11 février 2016

Recycler les piles et accumulateurs portables

Nous utilisons tous au quotidien de nombreux produits qui fonctionnent à piles et à accumulateurs portables¹ : téléphones portables, appareils photos, lecteurs mp3, montres, lampes torches, télécommandes, jouets pour enfants, etc.

Selon le Syndicat français des fabricants de piles et d'accumulateurs portables (SPAP), en 2013, ce sont plus de 1,2 milliards de piles et accumulateurs portables qui ont été déclarés mis sur le marché. Il comptabilise, également, en moyenne environ 75 piles et accumulateurs par foyer.

Par ailleurs, chaque année le SPAP réalise une étude pour comprendre le comportement des consommateurs à l'égard des piles et accumulateurs. Les résultats de celle de 2016 indiquent que plus de la moitié des répondants estiment détenir chez eux plus de 15 piles. Les consommateurs ont donc tendance à stocker les piles à la maison. Or c'est souvent ainsi que celles-ci sont oubliées dans un coin et par conséquent non recyclées. Il est donc recommandé de ne jamais laisser une pile dans un appareil dont on ne se sert pas.

Autre phénomène relevé : la nécessité de rapporter plus régulièrement les piles et petites batteries usagées dans les nombreux points de collecte qui existent. D'après une estimation² basée sur 100 piles, seulement 35 d'entre elles seraient recyclées tandis que 30 autres seraient en cours d'utilisation ou stockées au sein du foyer ; les 30 dernières seraient jetées dans la poubelle ou en pleine nature.

Quel gâchis, lorsque l'on sait que jusqu'à 80 % des métaux contenus dans les piles et accumulateurs peuvent être extraits et réutilisés grâce au recyclage ! Le traitement des emballages ou du verre participe à la protection de la nature et il en va de même pour les piles et accumulateurs portables que nous utilisons. Et n'oublions pas que les matériaux qui sont contenus dans ces objets contribuent à la raréfaction des ressources naturelles. Alors pensez à les recycler pour préserver les ressources naturelles et pour protéger l'environnement.

¹ Selon le Syndicat français des fabricants de piles et d'accumulateurs portables (SPAP) « *Les piles et accumulateurs sont des générateurs électrochimiques utilisés comme source d'énergie principale ou secondaire dans de nombreux appareils, machines ou véhicules. On distingue les piles, à usage unique, des accumulateurs qui sont rechargeables.* »

² Source COREPILE – éco-organisme chargé d'assurer la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables

Quelques éco-gestes simples mais efficaces :

- Préférez les piles rechargeables aux piles classiques. Elles sont plus économiques, plus pratiques et elles ont un moindre impact sur l'environnement.
- Choisissez les piles en fonction de l'appareil utilisé, de son débit et de l'usage dont vous en faites. Vous rallongerez ainsi leur durée de vie.
- Pensez à enlever les piles jetables qui ne fonctionnent plus des appareils dans lesquels elles se trouvaient et rapportez-les dans les bornes spécialisées pour les recycler.
- Pour recycler vos piles, utilisez un cube qui vous permettra de les rassembler et de penser à leur donner une deuxième vie. Des cubes pour recycler vos piles sont disponibles au sein de la Fédération nationale Familles de France, n'hésitez pas à nous contacter.
- Ne jetez pas les piles et accumulateurs usagés à la poubelle. Donnez leur une seconde vie en les rapportant dans un point de collecte (magasins, entreprises, administrations ou déchetteries). Pour connaître le plus proche de chez vous, cliquez [ici](#).